

Le Trésor atténue progressivement son déficit



Les recettes fiscales ont crû de 5,3% à 155,3 milliards, grâce notamment aux recettes douanières et à la fiscalité domestique.

La situation des finances publiques est de moins en moins déficitaire. L'exécution de la loi de Finances laisse apparaître un accroissement des recettes ordinaires de 5,4%, s'établissant à 175 milliards de DH et une baisse des dépenses ordinaires émises de 0,5% à 167,18 milliards à fin octobre 2016. De ce fait, le solde ordinaire s'est nettement amélioré, devenant positif de 7,9 milliards, et le déficit global s'est replié de 6,3 milliards, s'élevant 31,4 milliards.

L' horizon se dégage de plus en plus pour le Trésor. Avec des recettes orientées à la hausse et des dépenses à la baisse, la situation du Trésor est de moins en moins déficitaire, comme le mettent en évidence les dernières statistiques publiées par la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin octobre 2016 montre, en effet, un accroissement des recettes ordinaires de 5,4%, s'établissant à 175 milliards de DH et une baisse des dépenses ordinaires émises de 0,5% à 167,18 milliards. Ce qui s'est traduit par une nette amélioration du solde ordinaire qui devient positif de 7,9 milliards, contre un solde négatif de 2 milliards un an auparavant.

Le déficit global du Trésor est également bien orienté, affichant un repli de 6,3 milliards au terme des dix premiers mois de 2016, s'élevant 31,4 milliards, compte tenu d'un solde positif de 9,1 milliards dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST). Les recettes de ces derniers tiennent compte de la rentrée de 3,3 milliards au titre des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe

et de 965 millions de DH représentant la part de l'État dans la cession de 40% du capital de Marsa Maroc.

La hausse des recettes ordinaires s'explique par la progression des impôts directs de 6,4%, des droits de douane de 20,1%, des impôts indirects de 2,6%, des droits d'enregistrement et de timbre de 5,6% et des recettes non fiscales de 7,2%.

Globalement, les recettes fiscales ont crû de 5,3% à 155,3 milliards, grâce notamment à l'augmentation des recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) de 6,7% à 48,2 milliards et à la fiscalité domestique qui s'est accrue de 4,2% à 97,9 milliards. La hausse enregistrée par cette dernière est à mettre à l'actif de l'impôt sur les sociétés, dont les recettes ont augmenté de 6,5% et à l'IR (impôt sur le revenu) qui a marqué une progression de 6,1%. Les recettes non fiscales se sont aussi bien comportées, atteignant 17,4 milliards, en hausse de 7,2%, en raison notamment de la rentrée de 570 millions de DH au titre de la cession des parts de l'État dans SOMED, de l'augmentation de 11,2% des recettes de monopoles.

Concernant la baisse des dépenses ordinaires, elle est due à la diminution de 53,2% des émissions au titre de la compensation à 7,8 milliards, conjuguée à l'augmentation de 2,1% des dépenses de personnel à 87,4 milliards, de 13,7% des autres biens et services à 47,5 milliards et de 1,9% des charges en intérêts de la dette à 24,5 milliards. Les dépenses d'investissement ont, quant à elles, augmenté de 12%, se chiffrant à 48,4 milliards à fin octobre 2016. ■

La hausse des recettes ordinaires s'explique par la progression des impôts directs de 6,4%, des droits de douane de 20,1%, des impôts indirects de 2,6%, des droits d'enregistrement et de timbre de 5,6% et des recettes non fiscales de 7,2%.